



LE HÉRISSON

ASSOCIATION DE LUTTE
CONTRE LE SURENDETTEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Siège social :
10 rue Jean Rancy
31000 Toulouse

Internet : **www.leherisson.fr**
E-mail : **contact@leherisson.fr**
Téléphone : **06 52 74 26 01**

« Le Hérisson - Association de lutte contre le surendettement » a vu le jour en 2012, sous le nom « Crésus Toulouse », dans le but d'**accompagner les personnes surendettées** de la région toulousaine.

Le Hérisson est devenu l'association référence en matière de surendettement à Toulouse, mais aussi en Haute-Garonne et en Occitanie. Au-delà du conseil, elle joue un rôle d'éducation et de prévention.

Le Hérisson est totalement indépendant des acteurs financiers et de tout créancier potentiel.

Le surendettement en France

On estime qu'il y a entre 1 et 2 millions de foyers en situation de surendettement en France, soit entre 5 et 10 % de la population. Le phénomène a tendance à s'amplifier, dans une société qui incite à consommer toujours plus, notamment en multipliant les possibilités de crédits (crédits à la consommation, crédits renouvelables, LOA, etc.). Il faut ajouter à cela la situation économique (chômage, inflation, prolifération des emplois précaires, coût du logement), la multiplication des divorces et des séparations, ainsi que le manque d'éducation à l'argent, qui sont autant de facteurs favorisant le surendettement.

La spécificité du surendettement est qu'il touche toutes les classes d'âge et toutes les catégories sociales, en particulier les classes moyennes. Contrairement aux idées reçues, le surendettement provient rarement d'une consommation excessive et irraisonnée. Les statistiques montrent que dans la majorité des cas, le surendettement prend sa source dans une accumulation de crédits destinés à payer les charges courantes, puis se déclenche à la suite d'un accident de la vie (perte d'emploi, divorce...).

Le nombre de déclarations de surendettement à la Banque de France avait sensiblement diminué entre 2014 et 2022, passant de 231.000 à 113.000 dépôts par an. Cette baisse s'expliquait, selon nous, par un meilleur encadrement des crédits renouvelables (facteur important de surendettement) et par la multiplication des procédures de rétablissement personnel (c'est-à-dire un effacement des dettes).

Le nombre de dossiers déposés est cependant reparti nettement à la hausse depuis trois ans (122.000 en 2023, 135.000 en 2024, 148.000 en 2025), notamment à cause de l'augmentation du coût de la vie.

Le surendettement reste donc un phénomène massif, bien que peu médiatisé. Et les dossiers de surendettement ne constituent que la face émergée de l'iceberg.

Que fait « Le Hérisson » ?

Les personnes qui se retrouvent dans la spirale du surendettement sont désespérées, et le sentiment de culpabilité les pousse souvent à s'isoler, à cacher leurs problèmes le plus longtemps possible. Alors que c'est précisément en se faisant entourer et en s'y prenant tôt que l'on arrive plus facilement à rétablir les situations, même les plus compliquées.

L'association « Le Hérisson » accompagne les personnes surendettées en les recevant **gratuitement, individuellement et confidentiellement** :

- Nous établissons leur budget (ressources, dépenses et dettes). Nous les conseillons pour l'équilibrer au mieux et réduire les dépenses. Nous pouvons aussi, si besoin, effectuer un suivi approfondi du budget du foyer sur la durée.

- Nous étudions leur situation et cherchons des solutions pour qu'elles puissent faire face au remboursement de leurs dettes.
- Nous les aidons, si besoin, à constituer un dossier de surendettement pour la Banque de France, et nous suivons le bon déroulement des plans élaborés par celle-ci.
- Nous leur apprenons les mécanismes de l'argent et des crédits. Beaucoup de personnes, même très éduquées, souffrent d'"illettrisme de l'argent".
- Lorsque cela est nécessaire, nous leur apportons une expertise juridique.
- Et surtout, nous les écoutons et nous répondons à leurs questions. Le simple fait de parler et de considérer la situation de manière objective, à la lumière des règles et procédures spécifiques (surendettement, expulsion...) permet souvent de reprendre espoir et de retrouver du courage.

Bilan chiffré de l'année 2025

D'une année à l'autre, les demandes de rendez-vous sont de plus en plus nombreuses, du fait de la notoriété croissante de l'association dans la région, ainsi que de la multiplication des situations de surendettement, aggravées par le contexte économique actuel et l'inflation.

En 2025, nous avons reçu **1255 bénéficiaires** au cours de **1540 rendez-vous** individuels et gratuits.

Cela représente une évolution de +18% par rapport à 2024, et +49% par rapport à 2023.

Nombre de rendez-vous assurés													
2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
103	290	494	617	965	822	687	757	849	796	736	1035	1300	1540

En plus de ces permanences, nous avons passé **194 heures au téléphone** avec des bénéficiaires (en ne comptabilisant que les appels émis, donc hors appels reçus et permanences téléphoniques programmées). Cela représente **des centaines de personnes conseillées à distance**, sans rendez-vous, mais parfois longuement et à plusieurs reprises, et qui ne rentrent pas dans nos statistiques officielles. Nous estimons que **le nombre d'appels téléphoniques au cours de l'année se situe entre 6000 et 7000**.

Il faut ajouter à cela des centaines de réponses et conseils apportés par e-mail.

Les retours que nous avons de la part des bénéficiaires nous confirment que nos services sont utiles et de qualité. Notre priorité est de maintenir ce niveau de qualité, et même de l'améliorer encore à l'avenir.

Bénévoles et salariée

Notre équipe compte à ce jour **37 membres actifs** :

- **36 bénévoles** (dont 5 en formation)
- **1 salariée**

Depuis 2022, l'association emploie une salariée à mi-temps. Cet emploi, presque entièrement financé par la subvention « Point Conseil Budget », nous permet d'augmenter le volume de permanences et d'assurer un suivi sur la durée, ainsi que l'animation du réseau de bénévoles.

Nous intégrons régulièrement de nouveaux bénévoles, dont 12 en 2025. Leur formation se fait au cours des permanences, en binôme avec les bénévoles expérimentés ou avec la salariée.

Nous avons également bénéficié de plusieurs formations organisées par la Banque de France de Toulouse, en présentiel ou en visio, sur des sujets variés (procédure de surendettement, inclusion bancaire, crédits, assurances, moyens de paiement, épargne, utilisation d'un compte bancaire, arnaques). Ces formations sont très utiles, rendant nos actions plus efficaces et plus pertinentes.

Nous observons une forte stabilité et un réel dévouement chez les bénévoles. Cela permet à notre association de bénéficier non seulement d'un excellent suivi de ses activités, mais aussi d'une expérience importante et d'une expertise quasi-professionnelle.

Bénéficiaires

Nous recevons un public très divers (personnes sans emploi ou avec de faibles revenus, sans patrimoine, seules avec des enfants, etc.) , qui va bien au-delà de celui qu'on associe traditionnellement aux aides sociales. Nos bénéficiaires sont des personnes :

- de tous âges (de l'étudiant au retraité)
- de toutes catégories sociales et professionnelles (sans emploi, salariés, fonctionnaires, travailleurs indépendants, etc.)
- avec tous types de revenus (de 0 € à plus de 5000 € / mois)
- avec des situations familiales variées (en couple ou séparés, avec ou sans enfant)
- avec ou sans patrimoine (locataires, propriétaires, ou sans logement)

Notre aide est donc complémentaire de celle apportée par les collectivités locales et les nombreuses associations travaillant avec un public défavorisé.

La pression des créanciers, des sociétés de recouvrement et des huissiers sur les personnes surendettées est très forte, stressante et culpabilisante. Pourtant, ces dernières attendent souvent longtemps avant de nous contacter. Par culpabilité, elles restent isolées face à leurs problèmes financiers (au point parfois de ne pas en parler à leur proches, voire à leur propre conjoint). C'est souvent en dernier recours qu'elles font appel à une aide extérieure. Lorsque nous les recevons, ces personnes se trouvent souvent dans des conditions psychologiques fragiles (déprime plus ou moins grave, allant jusqu'à la tentative de suicide). La plupart d'entre eux ont **besoin d'être reçus dans l'urgence**. C'est la raison pour laquelle nous faisons le maximum pour réduire les délais d'attente, dans la mesure de nos capacités d'accueil (locaux et bénévoles).

« Le Hérisson » est une association d'urgence. C'est l'une de nos grandes spécificités. Les bénéficiaires viennent y chercher de l'aide à un moment précis de leur existence, alors qu'ils sont en difficulté. Mais comme nous venons de le voir, il s'agit globalement d'un public de classes moyennes, plutôt éduqué, capable de se prendre en charge administrativement. L'entretien leur permet de faire un diagnostic de leur situation, de recevoir des conseils précis et, souvent, il leur donne l'occasion de parler, de crever l'abcès de la honte liée à leur situation financière. Après cet entretien, ils ont en général obtenu ce dont ils avaient besoin : un coup de pouce essentiel dans un moment difficile. Chaque bénéficiaire est averti qu'il peut reprendre rendez-vous et revenir nous voir quand il le souhaite. Certains reviennent régulièrement, mais la majorité d'entre eux ne viennent qu'une fois.

Nombre de rendez-vous par bénéficiaire au cours de l'année 2025 :

- **1 seul rendez-vous : 83 %** (parmi lesquels **12 %** étaient déjà venus les années précédentes, et environ **10 %** reviendront après)
- **2 rendez-vous : 13 %** (dont **19 %** étaient déjà venus auparavant)
- **3 rendez-vous ou plus : 4 %** (dont **35 %** étaient déjà venus auparavant)

En résumé, **60 à 70% des bénéficiaires viennent pour un entretien unique.**

Origine géographique des bénéficiaires :

- **Commune de Toulouse : 53 %**
- **Toulouse Métropole : 77 %**
- **Haute-Garonne : 94 %**
- **Aude : 2 %**

Nous constatons que le nombre de bénéficiaires résidant en dehors de la Haute-Garonne et de l'Aude est non négligeable. Cela s'explique en partie par la bonne visibilité de l'association sur Internet, ainsi qu'une présentation claire et complète du site Internet, qui semble répondre aux besoins de la population en difficulté.

Locaux

En 2025, nous avons effectué des permanences dans **11 lieux différents**, dont 4 nouveaux en 2025.

La plupart de nos permanences se tiennent dans notre local du **centre-ville**, situé au **10 rue Jean Rancy**, mis à disposition gracieusement par la Mairie de Toulouse. Il est constitué de deux bureaux de réception équipés d'ordinateurs, d'une imprimante et de placards de rangement.

Les autres permanences sont hébergées par des partenaires :

- Centre social, dans le quartier des **Izards (CAF)**
- Espace Lafage, dans le quartier **Croix-de-Pierre (Mairie de Toulouse)**
- Centre du « Petit Capitole », dans le quartier de **Lardenne (Mairie de Toulouse)**
- Centre du « Petit Capitole », dans le quartier de **Lardenne (Mairie de Toulouse)**
- Mairie de **Saint-Jean**
- Mairie d'**Aucamville**
- Mairie de **Carcassonne**

Et nous avons ouvert cette année 4 nouvelles permanences :

- Maison Toulouse Services de **Ranguel-Sauzelong (Mairie de Toulouse)**
- Maison des Solidarités de **Soupetard (Conseil Départemental 31)**
- Mairie de **Saint-Jory**
- Mairie de **Labège**

Ces locaux nous permettent aujourd'hui de répondre à une bonne partie de la demande locale, et leur répartition géographique permet aux personnes de l'agglomération toulousaine d'avoir accès à un lieu d'accueil relativement près de chez eux.

La permanence de Carcassonne permet de toucher une zone géographique plus étendue.

Nous effectuons aussi des permanences téléphoniques régulièrement, afin d'aider les personnes habitant loin ou ne pouvant pas se déplacer (handicap, coût de l'essence, manque de transports...).

Permanences

20 à 30 permanences sont organisées chaque semaine, réparties sur nos différents locaux. Les jours et horaires des permanences peuvent varier d'une semaine à l'autre en fonction de la disponibilité des bénévoles. Chaque permanence consiste en 2 à 3 rendez-vous personnalisés de 1h

à 1h30. Nous organisons aussi des permanences téléphoniques, destinées aux personnes qui habitent loin, qui ont des problèmes de mobilité, ou qui souhaitent rester anonymes.

Les rendez-vous sont **gratuits et confidentiels**. Aucune cotisation ni adhésion n'est demandée.

Les délais d'attente sont variables, mais restent la plupart du temps raisonnables grâce à la disponibilité des bénévoles. Cependant, lorsque la liste d'attente s'allonge, la situation devient difficile à gérer. En effet, le public reçu est bien souvent en détresse, et il a besoin d'être reçu dans l'urgence.

Le taux de rendez-vous non honorés reste important (26 %), mais en légère baisse depuis l'année dernière. Les relances systématiques avant les rendez-vous (e-mails, SMS, appels) permettent de le réduire. Nous déplorons qu'autant de créneaux restent inutilisés, alors que des bénéficiaires dans l'urgence doivent patienter, faute de places disponibles.

Origine et prescripteurs

Nous travaillons beaucoup avec les assistantes sociales du Conseil Départemental de la Haute-Garonne (Maisons des Solidarités), qui nous adressent les familles en situation de surendettement, en particulier lorsque leur situation financière est complexe. Au cours de l'année, nous avons reçu environ **540 personnes venant des Maisons des Solidarités (soit 43 % des bénéficiaires)**.

Les autres bénéficiaires nous ont connus après des recherches sur Internet (16 %), par le bouche à oreille (15 %), grâce à un organisme public ou une mairie (11 %), par d'autres associations (6 %), par la Banque de France (3 %), ou par des assistantes sociales d'entreprise (2.5 %).

Moins de 1 % des bénéficiaires nous ont connus grâce aux media. Il faut noter que la présence médiatique de l'association « Le Hérisson » est encore faible, dans la région comme au niveau national. Cela laisse penser que le nombre de personnes dans le besoin est probablement très supérieur au nombre de demandes reçues.

Points Conseil Budget

Ce dispositif a été mis en place par le Ministère des Solidarités en 2016 sous la forme d'une expérimentation, dans 4 régions de France, dont l'Occitanie.

L'objectif est de proposer des lieux d'accueil où chacun puisse recevoir des conseils personnalisés et gratuits sur sa situation financière : gestion du budget, difficultés financières, surendettement, etc.

Le dispositif a été généralisé en 2019, et accompagné d'une subvention de 15.000 € par association et par an, sur une durée de trois ans. Ce montant a été revalorisé à environ 16.800 € en 2022.

500 structures sont actuellement labellisées « PCB » en France : des associations, mais aussi des organismes publics (conseils départementaux, CCAS...)

« Le Hérisson » est labellisé « PCB » depuis 2016. Notre label a été confirmé en 2019, puis à nouveau en 2022 et 2025. C'est une reconnaissance de notre travail et notre sérieux.

Dans le cadre des PCB, nous accueillons et conseillons tous les usagers qui se présentent, lors de rendez-vous physiques de proximité. Cela correspond en tous points au service que nous proposons depuis notre création.

Nous participons régulièrement à des réunions de suivi, et rencontrons les autres acteurs du projet (Banque de France, associations, collectivités locales, banques, Finances Publiques), notamment lors des réunions du **CDIF (Conseil Départemental de l'Inclusion Financière)**, organisées deux fois par an.

Le grand public est encore peu informé de ce dispositif « Point Conseil Budget », mais nous commençons à venir voir des personnes dans ce cadre-là. Elles viennent en général d'un milieu social plus défavorisé que le public que nous avons l'habitude d'accueillir.

Depuis 2019, le versement d'une subvention annuelle relativement importante change sensiblement la donne. Elle nous permet d'employer une salariée depuis 2022, même si elle nous limite à un mi-temps, avec un salaire en deçà de ce que nous souhaiterions proposer.

Le réseau PCB doit être entièrement restructuré en 2026. Il est prévu une diminution importante du nombre d'acteurs et une augmentation de la subvention. Forts de notre ancienneté, de notre volume de permanences, de notre expertise reconnue et de notre indépendance totale vis-à-vis des créanciers potentiels (banques, assurances, fournisseurs d'énergie, etc.), nous sommes confiants concernant la confirmation de notre label « PCB ».

Formations au budget

Depuis quelques années, nous développons cette activité de formations à la gestion d'un budget personnel auprès d'organismes et d'entreprises, pour répondre à un double objectif :

- Prévention du surendettement
- Financement de l'association (car les prestations sont facturées), afin de garantir son autonomie financière

En 2025, nous avons effectué 2 interventions rémunérées :

- dans le centre de formation **FAsup** (Toulouse), à l'attention d'étudiants en BTS en alternance
- dans un établissement de formation, **Acti' Social** (Colomiers), à l'attention de jeunes adultes en reconversion professionnelle : 8 personnes

et 4 interventions gratuites :

- Université de Toulouse : 12 étudiants
- Module pour un stage de 3^{ème} (en visio) : environ 50 participants
- Maison France Services (Auterive) : 5 personnes
- Association « Voir Ensemble » (Toulouse Empalot) : 10 personnes

Les retours des participants ont été très positifs. Nous espérons pérenniser ces formations et développer de nouveaux partenariats.

Ateliers budget

Nous avons mis en place en 2024 des ateliers budget à destination du grand public. Il s'agit de formations en petits groupes de 6 personnes maximum, animées par un ou deux conseillers, d'une durée d'environ 1h30. Les participants reçoivent des conseils génériques pour mieux gérer leur budget ainsi que des astuces pour économiser.

Ces ateliers répondent à un besoin très fort en matière de prévention du surendettement, ainsi qu'à une demande de certains bénévoles de s'investir plus dans la prévention et la formation.

Tout comme nos rendez-vous individuels, ces ateliers sont gratuits.

Malheureusement, alors que le planning de nos rendez-vous individuels se remplit très vite, la demande pour les ateliers budget est depuis le début très faible : **22 personnes seulement ont été formées au cours de l'année.**

Nous voyons plusieurs raisons à cela :

- le sentiment de ne pas avoir besoin de formation concernant le budget, de « déjà savoir »
- la honte de se retrouver en groupe pour apprendre à gérer un budget
- l'absence d'urgence, contrairement au surendettement (relances pressantes des créanciers...)
- les horaires contraignants, proposés en semaine et durant la journée, donc pendant les heures de travail. Les usagers s'affranchissent de cette contrainte pour un rendez-vous de surendettement (en posant parfois une demi-journée de congé) car ils sont souvent au pied du mur, mais ils ne le font pas pour une formation au budget qu'ils estiment moins urgente.

Nous incitons des partenaires institutionnels, notamment le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, à communiquer sur l'existence de ces ateliers, de façon à toucher un large public tout en dédramatisant l'idée de se former au budget. Nous déplorons cependant un certain manque de réactivité, qui prouve qu'il est nécessaire de changer les mentalités par le haut, en convainquant nos dirigeants que l'éducation budgétaire est essentielle dans l'instruction d'un citoyen et participe au bon fonctionnement d'une société.

A noter que nous envoyons maintenant un e-mail systématique à tous nos bénéficiaires le lendemain de leur rendez-vous, pour les remercier de leur confiance, leur dire de ne pas hésiter à reprendre rendez-vous si besoin, et leur proposer de participer à un atelier budget.

Micro-crédit

Après deux années au cours desquels nous avons lancé une activité de micro-crédit à titre expérimental, nous avons arrêté cette activité en 2023, car elle représentait un volume de travail trop important pour des résultats limités (un seul dossier finalisé en deux ans).

Nous recentrons donc nos activités sur le traitement et la prévention du surendettement.

Informatique

Nous utilisons depuis nos débuts un **Intranet** qui permet à tous les bénévoles d'accéder facilement à notre système de données, avec une simple connexion Internet. Chaque bénévole peut ainsi créer ses permanences, consulter le planning et accéder aux données des bénéficiaires. Cela permet d'assurer un très bon suivi des dossiers et de se transmettre les informations en interne.

Le logiciel propose aussi un **outil de prise de rendez-vous en ligne**. Les bénéficiaires peuvent programmer leur rendez-vous seuls, à partir d'un formulaire sur notre site Internet qui leur propose les lieux et les dates de permanence disponibles. En 2025, **74 % des rendez-vous ont ainsi été pris sur Internet**, ce qui représente un gain de temps considérable d'un point de vue administratif. Ce temps peut être consacré à des tâches à plus forte valeur ajoutée.

Nous avons entrepris fin 2025 une refonte du site Internet destiné au public, avec la volonté de le rendre plus moderne et plus lisible. La nouvelle version sera mise en service début 2026.

Simulateur de budget

Nous avons également développé un simulateur de budget qui permet de faire un diagnostic rapide de l'endettement d'une personne. Nous l'utilisons au cours de nos permanences, et tous les internautes y ont accès à partir de notre site Internet.

464 internautes ont utilisé notre simulateur de budget en 2025, sans pour autant nous rencontrer, ce qui représente une augmentation de 17% par rapport à l'an dernier.

Statistiques

	RDVs assurés	Bénéficiaires reçus	RDVs non honorés	Permanences
TOTAL	1540	1253	547	943
Toulouse Centre	826	698	359	505
Téléphone	185	165	13	103
Toulouse Izards	122	117	37	76
Saint-Jory	87	86	28	54
Saint-Jean	73	69	23	43
Toulouse Ranguueil	56	54	25	30
Toulouse Lafage	36	32	8	23
Labège	32	30	8	19
Aucamville	31	20	12	24
Toulouse Lardenne	31	28	12	23
Carcassonne	25	21	2	20
Toulouse Soupetard	14	14	7	8
Ateliers budget	22	22	13	15

Typologie des bénéficiaires

Notre public a un profil globalement moins défavorisé que la moyenne des déposants à la Banque de France. Les revenus sont plus élevés. Les dettes bancaires sont plus importantes et les dettes de charges courantes moins fréquentes. Ils bénéficient donc moins souvent d'un effacement de dette lorsqu'ils déposent un dossier de surendettement.

Endettement brut
Moyenne : 38 602 €

(sur 1026 bénéficiaires)

Moins de 5 000 €	181	(17.64 %)
5 000 à 10 000 €	183	(17.84 %)
10 000 à 20 000 €	252	(24.56 %)
20 000 à 30 000 €	123	(11.99 %)
30 000 à 50 000 €	119	(11.6 %)
50 000 à 100 000 €	82	(7.99 %)
100 000 à 200 000 €	44	(4.29 %)
200 000 à 300 000 €	27	(2.63 %)
Plus de 300 000 €	15	(1.46 %)

Patrimoine moyen : 31 590 €

(sur 459 bénéficiaires)

Moins de 10 000 €	408	(88.89 %)
10 000 à 100 000 €	15	(3.27 %)
100 000 à 300 000 €	25	(5.45 %)
Plus de 300 000 €	11	(2.4 %)

Ressources moyennes : 1 662 €

(sur 1086 bénéficiaires)

Moins de 500 €	78	(7.18 %)
500 à 1000 €	193	(17.77 %)
1000 à 1500 €	264	(24.31 %)
1500 à 2000 €	243	(22.38 %)
2000 à 3000 €	205	(18.88 %)
3000 à 4000 €	69	(6.35 %)
4000 à 5000 €	19	(1.75 %)
Plus de 5000 €	15	(1.38 %)

Tranches d'âge :

(sur 1199 bénéficiaires)

Moins de 20 ans	1	(0.08 %)
20-29 ans	201	(16.76 %)
30-39 ans	313	(26.11 %)
40-49 ans	316	(26.36 %)
50-59 ans	216	(18.02 %)
60-69 ans	110	(9.17 %)
Plus de 70 ans	42	(3.5 %)

Endettement net (= dette - patrimoine)
Moyenne : 31 753 €

(sur 1026 bénéficiaires)

Moins de 5 000 €	217	(21.15 %)
5 000 à 10 000 €	187	(18.23 %)
10 000 à 20 000 €	244	(23.78 %)
20 000 à 30 000 €	122	(11.89 %)
30 000 à 50 000 €	117	(11.4 %)
50 000 à 100 000 €	75	(7.31 %)
100 000 à 200 000 €	33	(3.22 %)
200 000 à 300 000 €	20	(1.95 %)
Plus de 300 000 €	11	(1.07 %)

Type de dettes :

(sur 1020 bénéficiaires)

Moyenne :

Crédit consommation	599	(72.87 %)	18 697 €
Facture impayée	499	(60.71 %)	2 614 €
Loyer impayé	438	(53.28 %)	5 000 €
Découvert bancaire	320	(38.93 %)	1 580 €
Amendes / Condamnations	207	(25.18 %)	4 926 €
Crédit revolving	188	(22.87 %)	7 723 €
Dettes (autres)	187	(22.75 %)	17 181 €
Dettes CAF / organisme social	162	(19.71 %)	3 507 €
Crédit immobilier	134	(16.3 %)	108 504 €
Dettes fiscales	122	(14.84 %)	7 563 €
Dettes famille, ami	71	(8.64 %)	9 526 €
Dettes pro / URSSAF	54	(6.57 %)	13 150 €
LOA / LDD	47	(5.72 %)	8 862 €
Dettes alimentaires	27	(3.28 %)	3 404 €
Chèque impayé	23	(2.8 %)	1 316 €
Dettes employeur	6	(0.73 %)	3 870 €

Charges spécifiques moyennes : 552 €

(sur 1072 bénéficiaires)

Moins de 100 €	169	(15.76 %)
100 à 500 €	269	(25.09 %)
500 à 1000 €	536	(50.00 %)
1000 à 1500 €	71	(6.62 %)
1500 à 2000 €	19	(1.77 %)
Plus de 2000 €	8	(0.75 %)

Logement :

(sur 694 bénéficiaires)

Locataire	316	(45.53 %)
Locataire HLM	194	(27.95 %)
Hébergé	101	(14.55 %)
Propriétaire	67	(9.65 %)
SDF	9	(1.3 %)
Occupant gratuit	7	(1.01 %)

Situation familiale :

(sur 1006 bénéficiaires)

Célibataire	465	(46.22 %)
Enfants à charge : 139 / 276 (50.36 %)		
Marié	171	-17%
Enfants à charge : 119 / 141 (84.4 %)		
Divorcé	161	-16%
Enfants à charge : 90 / 119 (75.63 %)		
Séparé	99	(9.84 %)
Enfants à charge : 67 / 76 (88.16 %)		
Concubin	68	(6.76 %)
Enfants à charge : 46 / 49 (93.88 %)		
Veuf	26	(2.58 %)
Enfants à charge : 9 / 18 (50 %)		
Pacsé	16	(1.59 %)
Enfants à charge : 11 / 15 (73.33 %)		

Personnes à charge :

(sur 710 bénéficiaires)

Oui	494	(69.58 %)
Non	216	(30.42 %)

Dossiers Banque de France :

(sur 664 bénéficiaires)

Dossier déjà déposé avant RDV	26	(3.92 %)
Dossier déposé suite au RDV	514	(77.41 %)
Pas de dépôt de dossier	124	(18.67 %)

Issue des dossiers déposés :

(sur 419 bénéficiaires)

Plan	44	(10.5 %)
Moratoire	7	(1.67 %)
Mesures BdF	67	(15.99 %)
PRP	77	(18.38 %)
Irrecevable	25	(5.97 %)
Sans suite / Clôturé	6	(1.43 %)
Recevable -> plan	30	(7.16 %)
Recevabilité contestée par créancier	1	(0.24 %)
Irrecevabilité contestée par débiteur	0	0%
Irrecevable - Décision JEX après irrecevabilité BdF	1	(0.24 %)
Irrecevable - Décision JEX après recevabilité BdF	0	0%
Mesures contestées par créancier	4	(0.95 %)
Mesures contestées par débiteur	0	0%
En attente de pièces manquantes	43	(10.26 %)
Etat détaillé des dettes	43	(10.26 %)
Recevable -> PRP	31	(7.4 %)
Déposé	40	(9.55 %)

Situation professionnelle :

(sur 1211 bénéficiaires)

Salarié en CDI	314	(25.93 %)
Chômeur	279	(23.04 %)
Sans emploi (au foyer)	115	(9.5 %)
Retraité	100	(8.26 %)
Congé maladie / Invalide	98	(8.09 %)
Bénéficiaire RSA	95	(7.84 %)
Salarié en CDD	53	(4.38 %)
Autoentrepreneur / Indépendant	53	(4.38 %)
Intérimaire	34	(2.81 %)
Fonctionnaire	33	(2.73 %)
Etudiant	26	(2.15 %)
Congé parental	11	(0.91 %)

Sexe :

(sur 1241 bénéficiaires)

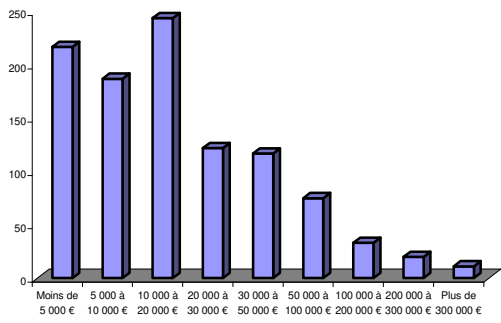
Homme	604	(48.67 %)
Femme	637	(51.33 %)

Origine / Prescripteur :

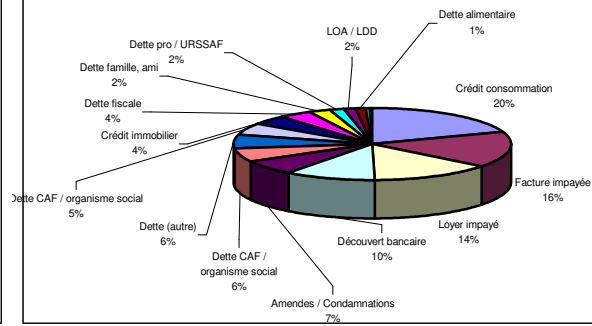
(sur 822 bénéficiaires)

Conseil Départemental	356	(43.31 %)
Internet	128	(15.57 %)
Autre	77	(9.37 %)
Mairie	66	(8.03 %)
Bouche à oreille	51	(6.2 %)
Autre association	47	(5.72 %)
CAF / Organisme public	27	(3.28 %)
Banque de France	26	(3.16 %)
Assistante sociale entreprise	22	(2.68 %)
Banque	8	(0.97 %)
TV / radio / presse	6	(0.73 %)
Huissier	3	(0.36 %)
Fédération CRESUS	3	(0.36 %)
Communication PCB	1	(0.12 %)
Mutuelle / Organisme privé	1	(0.12 %)

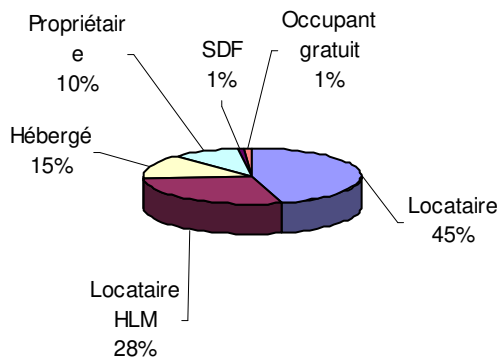
Endettement net - Moyenne : 31 753 €



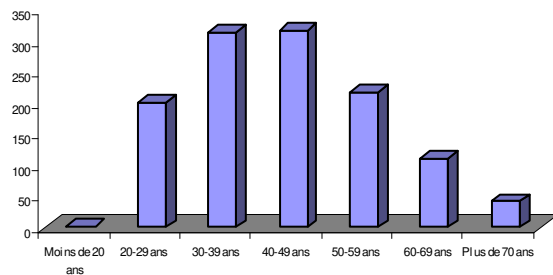
Types de dettes



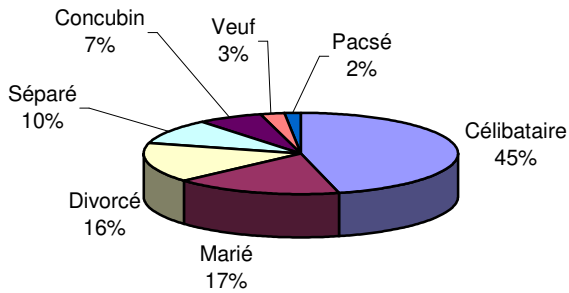
Logement



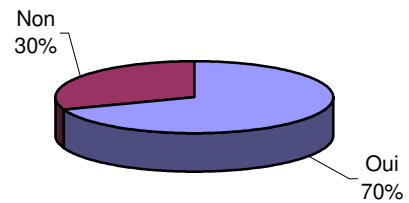
Age



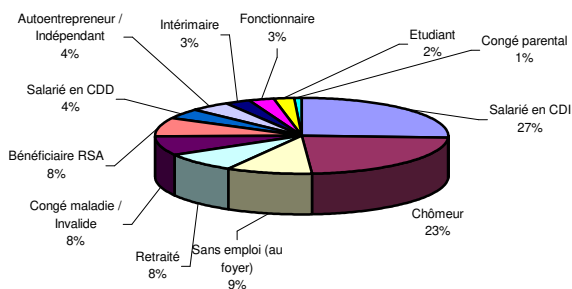
Situation familiale



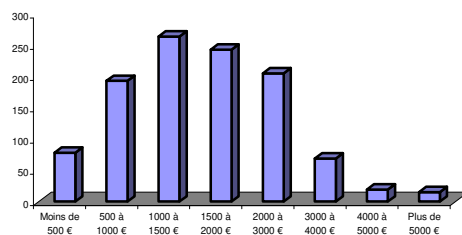
Enfants à charge ?



Situation professionnelle



Ressources mensuelles - Moyenne : 1 662 €



Budget réalisé 2025

DÉPENSES		RECETTES	
Loyers	135,00 €	Subvention PCB	16 854,00 €
Assurance	204,60 €	Subvention Aucamville	200,00 €
Téléphonie / Internet	461,37 €	Formations facturées	255,00 €
Frais de réunion	1 863,53 €	Dons	
Déplacements	160,97 €	Intérêts livret A	1 081,64 €
Matériel informatique	440,66 €		
Fournitures	603,90 €		
Banque	132,96 €		
Hébergement Internet	205,19 €		
Autres charges sur salaire	111,60 €		
Salaires	9 857,88 €		
Charges sociales sur salaires	8 622,00 €		
TOTAL DÉPENSES	22 799,66 €	TOTAL RECETTES	18 390,64 €
		SOLDE	-4 409,02 €

Bilan 2025 et objectifs pour 2026

L'année 2025 a été marquée par une nouvelle augmentation importante du nombre d'usagers reçus. Cela s'explique essentiellement par l'arrivée de nouveaux bénévoles et l'ouverture de quatre permanences, à Rangueil, Labège, Saint-Jory et Soupetard.

Bien que nous ayons quadrillé une grande partie de la métropole toulousaine et renforcé le nombre de points d'accueil, nous n'absorbons pas encore totalement la demande en matière de surendettement. Notre planning reste tendu et les besoins supérieurs à l'offre de rendez-vous.

A notre grand regret, les ateliers budget n'ont toujours pas trouvé leur public, pour des raisons diverses, dont certaines sont structurelles.

Avec 3 ans de recul, nous nous félicitons plus que jamais de notre sortie de la Fédération Crésus, qui nous permet de revendiquer fièrement notre indépendance vis-à-vis des créanciers potentiels de nos usagers (notamment les banques), et notre ancrage local.

« Le Hérisson » se structure et se professionnalise au fil des années, grâce à des bénévoles fidèles et une salariée très impliquée. Notre expertise en matière de surendettement et d'éducation budgétaire est reconnue par tous nos partenaires.

Le déficit non négligeable de notre budget est un point de vigilance à prendre en compte dans les années à venir. Notre trésorerie confortable nous autorise toutefois à envisager l'avenir avec optimisme, et nous espérons que l'augmentation de la subvention « Point Conseil Budget » en 2026 nous permettra d'équilibrer notre budget.

Nous allons en tous cas poursuivre notre développement en 2026 en recrutant de nouveaux bénévoles et en essayant d'ouvrir de nouvelles permanences, notamment dans l'Ouest et le Sud-Ouest toulousain.